



P.4

Le 28 juin, votez
pour le second tour
en toute sécurité



P.8

Reprendre une
activité physique
à l'extérieur

www.ville-montrouge.fr

SÀM



SENIORS À MONTRouGE NUMÉRO 37 - JUIN, JUILLET, AOÛT 2020

P.05

CET ÉTÉ, PROFITEZ
DE MONTRouGE





P.03

ENSEMBLE

Main verte et Montrouge en fleurs



P.05

VOTRE DOSSIER

Déplacements et pouvoir d'achat



P.08

VOTRE SANTÉ

Reprendre une activité physique à l'extérieur



P.10

VOS ACTIVITÉS

Mes courses sans me déplacer



P.12

VOTRE MONTROUGE

Heureux de la réouverture des marchés ?

SÀM, SENIORS À MONTROUGE

N° 37 - JUIN, JUILLET, AOÛT 2020

Directeur de la publication : Étienne Lengereau ;

Rédactrice en chef : Sarah Lefrançois ;

Création de la maquette : Citizen Press ;

Conception-réalisation : la relation équitable ;

Rédaction : M. Jeandot et M. Godin ;

Crédits photos :

Ville de Montrouge, Marc Godin.

Impression : MESSAGES ; Dépôt légal : à parution ;

Tirage : 7 000 exemplaires.

Direction de la Communication, Hôtel de Ville, 43, av. de la République, 92121 Montrouge Cedex.

SAM est adressé à chaque Montrougien âgé de 60 ans et plus inscrit sur les listes électorales. Un(e) conjoint(e) ne pouvant être identifié(e), un couple peut en recevoir deux.

Montrouge au temps du déconfinement

« Le confinement a pris fin le 11 mai mais la pandémie de la Covid-19 n'est pas terminée pour autant. Puisque la vie économique et sociale reprend ses droits, nous avons imaginé de nouvelles solutions pour vous permettre de continuer à vivre et à travailler avec ces nouvelles règles sanitaires.

Cette crise sanitaire aura un impact fort pour la plupart d'entre nous, notamment sur notre pouvoir d'achat, sur nos déplacements, nos façons de travailler... C'est pourquoi la ville a décidé de vous proposer des réponses concrètes pour réussir ce déconfinement : la création d'un centre de dépistage accessible à tous les Montrougiens, le renforcement des téléconsultations assurées par les médecins du Centre Municipal de Santé, la distribution de masques lavables en tissu...

Au sommaire de ce nouveau SAM, nous allons principalement vous parler des déplacements. Pour vous permettre de préserver votre pouvoir d'achat et atténuer l'impact de la crise sur votre budget, nous avons décidé de réduire de 30 % les tarifs des abonnements du stationnement en voirie, d'offrir les frais de transports en commun à tous les Montrougiens éligibles au Pass Améthyste et d'attribuer une aide de 100 € pour l'achat d'un vélo électrique. Dans ce numéro qui annonce l'été, nous évoquons également le concours Montrouge verte et fleurie, et l'enthousiasme de nos habitants qui redécouvrent le bonheur de faire le marché...

Je vous invite à continuer d'être responsables et solidaires, à appliquer les gestes barrières. Nous allons retrouver progressivement la liberté, en respectant celle des autres.

Je vous souhaite un très bel été. Profitez de Montrouge.



> **Étienne Lengereau**,
Maire de Montrouge
Vice-Président du territoire
Vallée Sud – Grand Paris



MAIN VERTE ET MONTROUGE EN FLEURS

À la pointe en matière d'espaces verts et d'agriculture urbaine, la ville organise une nouvelle édition du concours Montrouge verte et fleurie.

Après ces longues semaines de confinement, qui y a-t-il de plus beau que la nature en fleurs, l'éclosion des tulipes ou des roses, les bourgeons dans les arbres ? À Montrouge, vous avez l'embarras du choix avec plus de neuf hectares d'espaces verts, 26 parcs, squares, jardins, sans oublier les Allées Jean Jaurès ou le nouveau parc d'un hectare Jean-Loup Metton... Les parcs ont rouvert leurs portes, les Allées Jean Jaurès sont piétonnes tous les dimanches (voir page 11) et vous pouvez profiter du spectacle de la nature à l'apogée de sa beauté en levant la tête vers les balcons ou regarder les pavillons autour de vous. De fait, la municipalité invite les habitants à participer chaque année au concours Montrouge verte et fleurie pour que la ville soit toujours plus belle. Et couronne les Montrougiens qui plantent, décorent leurs balcons, terrasses ou jardins, ces amoureux de la nature qui végétalisent et embellissent encore et toujours Montrouge.

Végétaliser la ville

Ce concours est l'un des éléments de la dynamique de végétalisation de la ville, et si vous voulez participer à l'édition 2020, vous avez jusqu'au 22 juin pour vous y inscrire (voir encadré). Pour concourir, vous pouvez choisir la catégorie « Habitant de Montrouge » qui regroupe les jardins d'habitation, les balcons ou terrasses visibles depuis la rue, les fenêtres visibles des rues. L'autre catégorie, « Agriculture urbaine », concerne les espaces publics ou jardins partagés associatifs (sous réserve des règles de précaution sanitaire face au Covid-19).

Le jury – constitué entre autres d'élus et de gagnants de l'année précédente... – passera en juillet pour noter les réalisations florales et végétales des participants. Et la cérémonie de remise des prix s'effectuera à l'Hôtel de ville, à l'automne prochain.

📍 JE M'INSCRIS

Le concours est ouvert à tous les Montrougiens sur inscription jusqu'au 22 juin auprès du secrétariat de la Direction Générale des Services Techniques et sur 92120.fr. Le jury passera en juillet pour noter les réalisations florales et végétales. Elles seront immortalisées par le photographe de la ville qui accompagnera le jury et soumettra aux votes des internautes de Montrouge sur Facebook pour un « Prix spécial du Public ».

LE 28 JUIN, VOTEZ POUR LE SECOND TOUR EN TOUTE SÉCURITÉ

Le second tour des élections municipales est programmé le 28 juin. La Mairie de Montrouge met tout en place pour que ce scrutin se déroule en toute sécurité.



Le second tour des élections municipales aura donc lieu le dimanche 28 juin pour près de 5.000 communes qui n'ont pas élu de maire au premier tour. Au total, 16,5 millions de citoyens sont concernés par ce scrutin qui aurait dû avoir lieu le 22 mars. À Montrouge, tout sera fait pour assurer la sécurité des votants, mais aussi des assesseurs.

Soyez rassurés, dans les bureaux de vote de la ville, ouverts de 8h à 20h, qui seront désinfectés, vous trouverez donc du gel hydroalcoolique et si le port du masque est simplement « préconisé » par le Conseil scientifique, il en sera donné un à chaque Montrougien, à l'entrée du bureau de vote, s'il n'en dispose pas. Chaque électeur est incité à se munir de son propre stylo pour signer les registres, à respecter les gestes barrières et la distance de sécurité, grâce à un marquage au sol.

Afin de protéger les assesseurs, au contact de nombreux votants, la municipalité leur fournira des masques ou des visières de protection, du gel hydroalcoolique, des stylos... Comme lors du premier tour, les cartes électorales et documents d'identité devront être présentés, mais ne seront pas manipulés par les agents. Pour rappel, la présentation de la carte électorale

n'est pas indispensable si vous êtes bien enregistré sur la liste électorale et dans le bon bureau de vote. Votre pièce d'identité suffit à vous identifier.

Et la procuration ?

Si néanmoins vous hésitez à vous rendre dans un bureau de vote le 28 juin ou si vous en êtes empêché, vous pouvez opter pour la procuration. Pour donner procuration, vous devez vous rendre en personne dans un commissariat de police ou une gendarmerie (n'importe où en France), ou dans le tribunal d'instance de proximité dont dépend votre domicile ou lieu de travail. Vous devez vous munir d'un justificatif d'identité (passeport, carte d'identité...) et d'un formulaire de vote par procuration, fourni au guichet du commissariat, de la gendarmerie ou du tribunal, mais que l'on peut également trouver en ligne afin de gagner du temps (sur le site du ministère de l'Intérieur ou www.service-public.fr).

JE VOTE PAR PROCURATION À MONTROUGE

Le commissariat le plus proche :

4, Rue Guillot - Tél. : 01 53 73 63 61



DÉPLACEMENTS ET POUVOIR D'ACHAT

Depuis le 11 mai, la France se déconfiner. Mais la crise sanitaire se double désormais d'une crise économique, avec de lourdes conséquences financières pour des millions de Français. La ville de Montrouge s'est engagée pendant cette pandémie et relève maintenant le défi pour vous permettre de continuer à vivre. Voici quelques solutions choisies par la ville pour faciliter vos déplacements et économiser de l'argent.

VOUS ÊTES PLUTÔT VOITURE : LE STATIONNEMENT EN TOUTE LIBERTÉ

Faire une course en centre-ville, rendre visite à sa famille, aller à un rendez-vous médical... Pour chaque besoin spécifique, la ville a mis en place, avec la société INDIGO, des solutions adaptées, que ce soit pour stationner dans la rue (il y a **3 187 places** de stationnement en voirie à Montrouge) ou dans l'un des douze parkings souterrains (**1 477 places**). Pour vous, Montrouge a créé des offres financièrement très intéressantes et très souples dans leur utilisation. En s'inscrivant une fois par an et gratuitement auprès d'INDIGO, vous pouvez utiliser vos avantages pour stationner en voirie une fois dans l'année ou tous les jours. Avec des abonnements allant de 9 € par semaine à 210 € par an (soit 0,67 € par jour), des

tarifs réduits en zone verte (à moitié prix des tarifs visiteur et même un abonnement journée à... 2 €) et en zone rouge, en plus des 20 minutes gratuites par jour... Et pour ceux qui préfèrent, la possibilité de garer leur voiture à l'heure, au mois ou à l'année dans l'un des parkings souterrains de la ville.

Zone verte et zone rouge

À Montrouge, nous avons deux zones de stationnement :

- **LA ZONE VERTE** pour le stationnement de longue durée (2760 places, soit 86% des places)
- **LA ZONE ROUGE** pour le stationnement de courte durée (427 places, soit 14% des places) dans les zones commerciales limité à deux heures pour favoriser la rotation des véhicules et donc le commerce.

20 minutes gratuites par jour pour tous en zone rouge

Tous les véhicules peuvent bénéficier en zone rouge, une fois par jour, des 20 premières minutes de stationnement gratuites.

Pour en bénéficier, il faut enregistrer votre plaque d'immatriculation sur :

- L'application mobile paybyphone ou OPnGO
- Sur un horodateur

UTILISEZ VOS AVANTAGES RÉSIDENT

Chaque Montrougien peut bénéficier de deux droits résident par foyer fiscal. Il faut s'enregistrer gratuitement auprès de la société gestionnaire INDIGO. L'inscription est gratuite et valable pour une année, de date à date. Au bout d'un an, vous devez vous enregistrer à nouveau.

Documents à produire auprès d'INDIGO :

- Justificatif de domicile
- Carte grise du véhicule à la même adresse que le justificatif

AVANTAGE N°1 : stationner en illimité en zone verte (avec abonnement)

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, 5 formules sont proposées pour un stationnement en zone verte de manière illimitée, selon la durée de l'abonnement. De nouveaux tarifs depuis le 1^{er} juin, en baisse, pour préserver votre pouvoir d'achat.

BAISSE DE TARIFICATION POUR L'ABONNEMENT POUR LA ZONE VERTE

- ⊕ Jour : 2 € au lieu de 2,80 €
- ⊕ Hebdomadaire : 9 € au lieu de 14 €
- ⊕ Mensuel : 35 € au lieu de 50 €
- ⊕ Trimestriel : 77 € au lieu de 110 €
- ⊕ Annuel : 210 € au lieu de 300 €

AVANTAGE N°2 : tarifs réduits en zone verte (sans abonnement)

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, vous pouvez accéder à un tarif horaire réduit en zone verte. Il est deux fois moins cher que le tarif horaire visiteurs.

⊕ 30 minutes	0,50 €
⊕ 1H	1 €
⊕ 1H 30	1,50 €
⊕ Forfait journée	2 €

AVANTAGE N°3 : tarifs horaires réduits en zone rouge (avec ou sans abonnement)

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, vous pouvez accéder à un tarif horaire réduit en zone rouge, que vous ayez un abonnement ou pas. Il est 36% moins cher que le tarif horaire visiteur.

AU-DELÀ DES 20 MINUTES OFFERTES :

⊕ 15mn	0,30 €	⊕ 1h 15	1,90 €
⊕ 30mn	0,70 €	⊕ 1H 30	2,30 €
⊕ 45mn	1,10 €	⊕ 1H 45	2,70 €
⊕ 1h	1,50 €	⊕ 2H	3,10 €

AVANTAGE N°4 : gratuité en cas de pollution

À chaque fois que le seuil d'alerte à la pollution aux particules PM 10 sera dépassé ou que le seuil d'information et de recommandation aux mêmes particules sera dépassé plus de deux journées d'affilée, le stationnement résidentiel



sera gratuit, si vous êtes inscrit auprès d'INDIGO, même si vous n'avez pas d'abonnement.

AVANTAGE N°5 : l'offre visiteur

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, des membres de votre famille ou vos amis peuvent bénéficier d'une journée à 5 € en zone verte (dans la limite de 10 journées par an).

INDIGO

Inscrivez-vous sur

➔ <https://voirie.fr.parkINDIGO.com>

➔ Boutique Indigo :

3/5 rue Georges Messier

Lundi et mercredi de 14h à 19h,

samedi de 9h à 14h

➔ Infos au 01 47 35 02 39

boutique-montrouge@group-indigo.com

VOUS ÊTES PLUTÔT TRANSPORTS EN COMMUN : GRATUITÉ DU PASS AMÉTHYSTE

Le titre de transport Améthyste permet aux plus de 65 ans de voyager sur l'ensemble des réseaux de la RATP, de SNCF et Optile d'Île-de-France. Proposé par le Conseil départemental, il est chargé sur un Pass Navigo, délivré sous conditions de ressources et valable 12 mois à compter de sa date d'émission. Pour atténuer l'impact de la crise sur le budget, la municipalité - via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - a décidé de faire un geste en faveur des Montrougiens : vous bénéficierez désormais de la gratuité totale du Pass Améthyste. Désormais, pour tout nouvel abonnement ou tout renouvellement pris depuis le 1^{er} janvier 2020, les 25 euros de l'abonnement qui restaient jusqu'alors à votre charge vous seront remboursés par le CCAS.

Le Pass Améthyste vous permettra également d'emprunter gratuitement le Montbus, qui dessert tous les quartiers de Montrouge et qui se révèle très pratique pour faire ses courses en centre-ville, se rendre à un rendez-vous médical ou accomplir des démarches administratives.

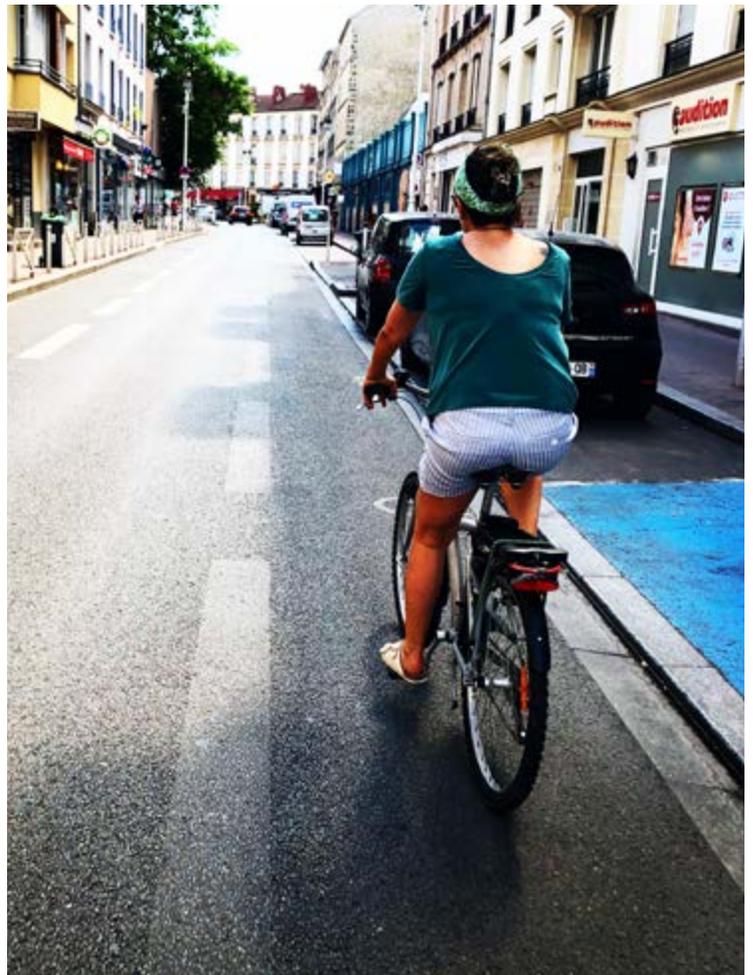
Pour tout savoir sur le Pass Améthyste, rendez-vous au CCAS
5 Rue Amaury Duval
Tél. : 01 46 12 74 10

VOUS ÊTES PLUTÔT VÉLO : OPTEZ POUR LE VÉLO ÉLECTRIQUE

Facile à garer, écolo, rapide en ville et silencieux, le vélo n'a que des atouts. Pour encourager la pratique du vélo, la ville améliore régulièrement le confort et la sécurité des

cyclistes en aménageant dès que possible ses voies. Récemment, la Municipalité a apporté son soutien à l'aménagement de deux voies « vélo » protégées, dans les deux sens, sur les avenues Aristide Briand et Pierre Brossolette, réalisé par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Et la ville a aménagé la piste cyclable rue Maurice Arnoux, entre la rue Gabriel Péri et la place Jean Jaurès. De nouvelles pistes cyclables qui vous permettent de vous déplacer rapidement et en toute sécurité. Et pour vous encourager à sauter le pas et vous équiper d'un vélo à assistance électrique, il sera proposé au prochain Conseil municipal que les Montrougiens bénéficient d'une aide de 100 €, cumulable avec la subvention accordée par le Conseil régional d'Île-de-France, dans le cadre d'un achat allant jusqu'à 1000 € TTC. Car depuis le 20 février 2020, les Franciliens peuvent demander une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pouvant aller jusqu'à 400 €. Ce qui vous fait une réduction totale de 500 € pour l'achat de votre nouveau vélo.

Plus d'infos sur l'aide régionale : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/prime-velo>



REPRENDRE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE À L'EXTÉRIEUR

Après deux mois de confinement, il est temps de reprendre une activité physique. Notamment, la marche, parfaite pour une reprise progressive et en douceur.



Depuis le 11 mai, il est à nouveau possible de pratiquer une activité physique ou sportive individuelle en plein air, sans limitation de temps ni l'obligation de rester à un kilomètre de son

foyer, mais en respectant bien sûr les règles de distanciation physique. Mais ce confinement de huit semaines a engendré - en plus du stress - une baisse d'activité et de condition physique, même si certains ont pratiqué une activité sportive, comme les joggeurs.

La reprise d'une activité physique est essentielle. Selon le ministère de la Santé, il est recommandé de pratiquer au minimum 30 minutes d'activité physique par jour pour les adultes. Il est également conseillé de réaliser plusieurs fois par semaine des activités variées qui permettent de renforcer les muscles et d'améliorer la souplesse et l'équilibre. Mais après deux mois de confinement, le stress peut empêcher certaines personnes de sortir et de pratiquer enfin une activité physique. « L'angoisse est palpable chez certains de

BOUGER... À LA MAISON

Si vous préférez rester chez vous, vous pouvez bouger et brûler des calories en jardinant. Bêcher, ramasser les feuilles, biner... : ces tâches sollicitent tous les muscles et le système cardio-respiratoire. Et une heure de jardinage fait brûler en moyenne 450 calories. Vous pouvez également bricoler, faire le grand ménage de printemps ou encore pratiquer le yoga pour vous muscler en douceur.

mes patients, assure Anne-Sophie Uguen, kinésithérapeute au CMS. Certains ne sortent plus car la famille interdit aux aînés de prendre le moindre risque. Et ils peuvent développer des problèmes gastriques comme des brûlures d'estomac, des douleurs dans le dos, du bassin, des douleurs articulaires. Avec le confinement, certains patients ont perdu du muscle et des raideurs apparaissent. Comme ils ont mal, ils décident de ne pas sortir, alors que ce sont des douleurs d'immobilisation et qu'il faut absolument bouger, sortir de chez soi ! »

En avant, marche !

Il faut donc au plus vite sortir et retrouver des activités « normales ». Peut-être en choisissant des horaires où il y a moins de monde dans les rues, des créneaux adaptés pour essayer de retrouver des habitudes sans prendre de risque car la promiscuité pose encore problème. « Pour une personne de plus de soixante ans, je recommande fortement la marche, déclare Anne-Sophie Uguen. La marche, on peut la pratiquer partout. Ce qui compte, c'est la fréquence, la régularité, plus que la durée. Il vaut mieux faire 15/20 minutes tous les jours que deux heures le dimanche. C'est capital. Quand vous marchez, vous entretenez l'équilibre, la force musculaire, les capacités cardio-pulmonaires, vous travaillez l'amplitude articulaire, le visuel... Vous combinez plusieurs mouvements. Quant au vélo, c'est bien, mais il y a des contraintes sur les genoux et parfois des problèmes d'équilibre pour certains. Je connais quelques Montrougiens de 90 ans qui pratiquent toujours le vélo mais je leur conseille de mettre la selle bien haute. »

Pour reprendre une activité physique, le maître mot est « progressivement ». « Pendant deux mois, le corps s'est habitué à ce qu'il y ait peu de travail en endurance, peu d'impact sur les articulations, conclut Anne-Sophie Uguen. Il faut donc reprendre progressivement sous peine d'avoir de petites inflammations. Une reprise en douceur donc, dans des lieux qui font plaisir, en commençant sur de petits périmètres puis en augmentant les distances. »



LES APPLIS DE SPORT

Pour pratiquer une activité physique adaptée et régulière à la maison, vous pouvez opter pour les plateformes en ligne et des applis qui offrent des contenus de qualité, conçus par des pros du sport et de la santé. Parmi celles-ci, citons Be Sport, Activiti by my Coach, Goove.app, ou encore FizzUp, Just Coaching...

MES COURSES SANS ME DÉPLACER

La société Montrouge Expansion livre à domicile les commandes passées chez les commerçants de la municipalité. Avec des frais de livraison pris en charge par Montrouge, pendant le confinement et aujourd'hui encore.



La directrice et les deux chauffeurs de Montrouge Expansion

Pendant le confinement, faire ses courses est devenu une activité complexe, un peu anxiogène, avec les queues devant les magasins, le port du masque ou le respect des distanciations. Pour aider les personnes qui ne souhaitent pas sortir de chez elles et soutenir le commerce local, la municipalité s'est rapprochée de l'association Montrouge Commerces et de la société Montrouge Expansion. Cette dernière livre à domicile les commandes passées directement chez les commerçants ou via leur site internet. Et pendant le confinement, la ville de Montrouge a pris en charge les frais de livraison pour les commandes supérieures à 30 €, une prise en charge qui perdure encore aujourd'hui.

« Si vous faites vos courses dans un supermarché, ce service vous permet de ne pas porter vos achats et de vous les faire livrer à domicile, assure Anne Charlotte Grüner, Présidente de l'association Montrouge Commerces. Et grâce à Montrouge Expansion, vous pouvez également passer une commande de chez vous, par téléphone ou par internet, et vous

vous faites livrer. Le service est assuré dans un délai de 24 heures maximum. »

Et bientôt, des triporteurs ?

Née il y a sept ans de la volonté de faciliter la livraison pour les commerçants montrougiens, la société Montrouge Expansion est constituée de deux chauffeurs et d'une directrice. Les chauffeurs travaillent à plein temps, avec livraison du lundi après-midi au samedi.

« Pendant le confinement, certaines personnes tenaient néanmoins à sortir pour faire leurs courses, histoire de prendre l'air, confie Anne Charlotte Grüner. Nous avons parfois de très gros volumes à livrer car les gens faisaient de grosses courses. Ce service de livraison est apprécié des Montrougiens qui identifient les voitures blanches et rouges, avec des chauffeurs très sympas ! »

Entreprise pérenne, Montrouge Expansion évolue et étudie d'autres moyens de transport pour livrer. « Comme Montrouge est une petite ville de 2 km², nous pensons à des triporteurs ou des scooters électriques. Nous étudions également l'idée d'un point de collecte au niveau du métro. »

 **+ d'infos**
sur 92120.fr

La liste des commerçants qui proposent la livraison est disponible sur 92120.fr, le site de la mairie de Montrouge et sur le site Montrouge Commerces à l'adresse suivante : <https://montrouge-commerces.com>

PRATIQUE

DEPUIS LE
19 / 05

MEDIATHÈQUE

Pour vous permettre de commander et d'emprunter à nouveau des supports tout en protégeant votre santé, la ville de Montrouge a mis en place le « Click and collect », un service de retrait de documents sur rendez-vous. Pour les abonnés qui n'ont pas d'équipement numérique, un standard est également mis en place au 01.46.12.75.95, de 10h à 12h, du mardi au samedi. Les médiathécaires manipuleront vos documents de façon sécurisée (masques, et désinfection des mains par gel hydro-alcoolique).

Pour retirer vos documents, présentez-vous durant votre créneau horaire de RDV et veillez à respecter les règles sanitaires établies...

Toutes les infos sur www.mediathèque.ville-montrouge.fr



CONCERTS

21 / 06

FÊTE DE LA MUSIQUE À PARTIR DE 18H

La fête de la musique 2020 sera mobile pour respecter la distanciation sociale. Deux bus avec terrasses animées par des musiciens montrougiens qui circuleront dans la ville de 18H à 23H. Funk, disco, rock, classique... Il y en aura pour tous les goûts. Ne manquez pas depuis votre fenêtre le passage du bus.

ÉVÈNEMENT

JUSQU'AU 22 / 06 MONTROUGE VERTE ET FLEURIE



Vous avez jusqu'au au 22 juin pour vous inscrire au concours Montrouge verte et fleurie. Un jury passera en juillet pour noter les réalisations florales et végétales des participants.

Inscriptions auprès du secrétariat de la Direction Générale des Services Techniques et sur 92120.fr

ÉVÈNEMENT

DU 16 / 07
AU 20 / 08

CINÉMA EN PLEIN AIR

Chaque été, la ville vous propose de savourer un long-métrage, à la belle étoile, dans les six quartiers de la Ville. Déconfinement oblige, cette année, la nouvelle édition de Cinéma en plein air - consacrée aux cinéastes européens - se déroulera place Emile Cresp, avec du gel à votre disposition et des chaises longues installés à intervalles réguliers pour respecter les règles de distanciation.

Place Émile Cresp, à 22h.
Tous les jeudis. Accès libre
Plus d'infos sur 92120.fr



ÉVÈNEMENT

07 / 08

LA NUIT DES ÉTOILES

La Nuit des étoiles sera bien présente cette année avec des observations du soleil et des étoiles depuis la terrasse du Beffroi.

Plus d'infos sur 92120.fr

ÉVÈNEMENT

JUSQU'AU 30 / 08

PIÉTONNISATION DES ALLÉES JEAN JAURÈS

Pour vous permettre de prendre l'air et de vous promener en toute sécurité, la ville de Montrouge a décidé de piétonniser les Allées Jean Jaurès chaque dimanche, jusqu'à la fin du mois d'août. De la place de la Libération à la place Jean Jaurès, les Allées Jean Jaurès seront ainsi réservées à la circulation des piétons, de 14h à 18h, dans le respect de la distanciation physique et des gestes barrières.



SPÉCIAL RENTRÉE

05 / 09

27^E ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS ET FORUM DES SPORTS

05 ET 06 / 09

SOLEILLADES

Avec les Soleillades, la fête de la ville, Montrouge prolonge vos vacances et se métamorphose en espace de danse géant. Au programme, de la musique, des buvettes, des stands gastronomiques, des jeux pour les petits et les grands.

Allées Jean Jaurès
Entrée libre
Plus d'infos sur 92120.fr

12 ET 13 / 09

INSPIRATIONS VÉGÉTALES

Le festival du vert et de l'agriculture urbaine revient pour une nouvelle édition. Avec le village de l'agriculture urbaine et des start-up innovantes, des conférences animées par des experts du végétal, des ateliers ludiques pour tous, un marché aux plantes et aux fleurs, un espace de restauration...

La ville vous a préparé aussi quelques travaux pratiques !

Vous pourrez apprendre à semer, planter, récolter, végétaliser votre balcon, ou tout simplement flâner au milieu des fleurs.

Venez vous mettre au vert.

Entrée libre, place Emile Cresp
Plus d'infos sur 92120.fr



HEUREUX DE LA RÉOUVERTURE DES MARCHÉS ?

Après deux mois de fermeture, les marchés de la ville sont désormais ouverts depuis la mi-mai. Pour le plus grand bonheur des Montrougiens. Et vous, qu'en pensez-vous ?

**ANNE-MARIE
DUBOIS**

73 ans
retraîtée



**FRANÇOIS
TOYER**

50 ans
poissonnier

Depuis 44 ans que j'habite à Montrouge, je viens toutes les semaines au marché. Et maintenant que je suis à la retraite, j'y fais mes courses deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche. Pendant le confinement, je me suis un peu passée de viande, mais je me suis fait régulièrement livrer à domicile des fruits et légumes.

“
J'avais hâte
de retrouver
mon marché

J'avais hâte de retrouver mon marché... Aujourd'hui, je suis passée chez le boucher, le poissonnier, je vais chez le charcutier, puis acheter des fruits et légumes. Je suis très contente, les commerçants sont toujours aussi bien achalandés, toujours aussi affables... J'en connais certains depuis plusieurs décennies. C'est un véritable plaisir que de fréquenter le marché de Montrouge.



Les marchés alimentaires montrougiens ont rouvert au public le 14 mai pour le marché Victor Hugo, le 15 mai pour le marché de la Marne et le 16 mai pour le marché Jules Ferry. Cette réouverture est, bien sûr, encadrée et soumise au respect des règles sanitaires : filtrage de la clientèle, port du masque et des gants obligatoires pour les commerçants, mise à disposition de gel hydroalcoolique à la clientèle, respect des règles de distanciation physique, protection des marchandises... Ainsi, seules 100 personnes peuvent être présentes en même temps sur le marché Victor Hugo, commerçants compris, et pour entrer, les clients doivent attendre la sortie de ceux qui ont terminé leurs courses. Tout est donc pensé, organisé pour faire ses courses en toute sécurité et retrouver le bonheur de faire son marché à Montrouge.

Pendant le confinement, nous avons livré les Montrougiens. Nous faisons des journées de 18 heures car il fallait aller chercher le poisson tous les matins à Rungis, préparer les commandes, livrer... C'est beaucoup de boulot, mais cela rendait service et cela nous a permis de limiter les dégâts, payer les frais.

“
Nous sommes ravis
d'être à nouveau sur
le marché

La réouverture, c'est vraiment formidable ! Les gens sont filtrés à l'extérieur : cela limite les entrées et donc notre chiffre d'affaires. Je pense que certaines personnes n'ont pas trop envie d'attendre et de faire la queue... Les clients sont très contents et ceux que nous avons livrés, notamment les seniors, viennent nous remercier. Et malgré les problèmes, nous sommes ravis d'être à nouveau sur le marché.